

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 SEPTEMBRE 2023**

**DELIBERATION N°2023.00446**

**APPEL À MANIFESTATION « 3, 2, 1... 2024 » - SOUTIEN AU PROJET DE L'ASSOCIATION FACE LOIRE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 70  
Nombre de présents : 50  
Nombre de pouvoirs : 12  
Nombre de voix : 62

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,  
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,  
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 22 septembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20230914-D20230044610

Date de mise en ligne : 22 septembre 2023

M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. David FARA donne pouvoir à M. Julien LUYA,  
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,  
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Christian JOUVE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA,  
M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,  
M. Jean-Paul RIVAT

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 SEPTEMBRE 2023**

### **APPEL A MANIFESTATION « 3, 2, 1... 2024 » - SOUTIEN AU PROJET DE L'ASSOCIATION FACE LOIRE**

La politique sportive métropolitaine s'est structurée depuis plusieurs années autour de deux compétences, l'une portant sur la construction et l'exploitation des équipements sportifs d'intérêt métropolitain, l'autre portant sur le soutien à des manifestations sportives d'intérêt national ou international.

Saint-Etienne Métropole a été retenue comme collectivité Hôte des deux grands événements internationaux accueillis en France : les JOP 2024 et la Coupe du Monde de Rugby 2023. Associé à ces grands événements, le dispositif d'appel à candidature, approuvé en Bureau Métropolitain le 10 juin 2021, a pour objet de favoriser l'émergence, la structuration, le développement d'événements portés par des acteurs locaux, permettant, de renforcer l'identité métropolitaine, mais aussi et surtout de favoriser la participation des habitantes et habitants en perspective de la tenue de ces événements.

Au-delà de la perspective des événements sportifs accueillis sur le territoire national, la Métropole souhaite offrir aux événements soutenus la possibilité de s'inscrire durablement dans leur action.

FACE Loire a sollicité l'accompagnement financier de Saint-Etienne Métropole dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « 3, 2, 1... 2024 » pour son projet « Impact Sport Destination Emploi – en route vers les Jeux de la Diversité ».

Ce projet d'inclusion par le sport sera organisé en partenariat avec 3 acteurs sportifs du territoire :

- l'Etoile de Montaud pour des initiations au basket ouvertes aux personnes en situation de handicap ;
- le club Handball Saint-Etienne Métropole 42 pour des ateliers de jeux de ballons et travail de la cohésion d'équipe ;
- le club Saint-Etienne Roller pour une découverte du roller/skate.

Ce projet s'articulera en 2 phases :

- durant toute la saison de septembre 2023 à juin 2024, des ateliers de découverte sportive seront systématiquement proposés en complément des accompagnements à visée « emploi » menés par les équipes de FACE Loire suivants :
  - stages collectifs de 3ème en entreprise pour les collégiens ;
  - action Génération Apprenti(e)(s) à destination de futurs apprentis (action sur 6 mois) ;

- action WiFilles (accompagnement durant toutes les vacances scolaires de groupes de lycéennes pour découvrir les métiers du Numérique dans lesquels les femmes sont peu représentées).
- Organisation d'un évènement solidaire, accessible et ouvert à tous « les Jeux de la Diversité » (sur le modèle de celui organisé par FACE Grand Lyon) :
  - réunissant tous les acteurs pour favoriser la cohésion sociale et la cohésion d'équipe : publics cibles, entreprises engagées et partenaires sportifs ;
  - autour de 3 espaces thématiques : espace activité physique, village Diversité et Employabilité, espace Destination emploi avec un job dating ;
  - et proposant des ateliers sportifs, des actions d'aide à l'insertion professionnelle, des actions de sensibilisation à la RSE, des animations autour de préoccupations de la vie quotidienne...

Les actions d'accompagnement se dérouleront du 06 septembre 2023 au 28 juin 2024.

La date de la journée des « Jeux de la Diversité » est en attente de confirmation (vendredi 14 juin 2024 envisagé) et se déroulera au Parc François Mitterrand et dans la salle Omnisports de la Ville de Saint-Etienne (intérieur et extérieur).

Saint-Etienne Métropole propose l'accompagnement de ce projet après instruction de la demande de l'association.

Il s'avère que ce dernier remplit les critères évoqués dans la délibération susvisée à savoir :

- la sensibilisation à la pratique sportive et l'inclusion de publics dits « éloignés » et « empêchés » ;
- l'intégration de la pratique sportive dans une optique de santé et de bien-être ;
- la découverte de l'activité sportive et plus spécifiquement des disciplines olympiques et paralympiques ;
- la découverte et le développement de la pratique sportive chez les personnes en situation de handicap ;
- l'émancipation par le sport ;
- la lutte contre les stéréotypes et discriminations ;
- l'insertion socio-professionnelle des personnes fragiles, éloignées de l'emploi ou en situation de grande précarité ;
- une découverte mixte et intergénérationnelle.

Conformément à la délibération précitée, une participation financière de 5 000 € peut lui être attribuée au titre de l'accompagnement du projet.

En contrepartie, Saint-Etienne Métropole bénéficie d'une visibilité forte en apposant notamment le logo institutionnel sur les supports de communication de l'évènement.

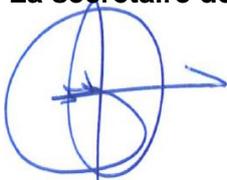
L'association FACE Loire a rempli le dossier de candidature qui précise notamment les contreparties au soutien de Saint-Etienne Métropole.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve la convention de participation financière pour le projet « Impact Sport Destination Emploi, en route vers les Jeux de la Diversité » ;**
- **autorise le versement d'une participation financière de 5 000 € à FACE Loire pour ledit projet ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et tous les documents relatifs à cette participation financière ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget principal en SPOR/65748/SUBSP.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
La secrétaire de Séance,



**Siham LABICH**  
**4<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

Le Premier Vice-Président,



**Hervé REYNAUD**